



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nucléaire et stratégie nationale bas-carbone

Question au Gouvernement n° 4397

Texte de la question

NUCLÉAIRE ET STRATÉGIE NATIONALE BAS-CARBONE

M. le président. La parole est à M. Emmanuel Maquet.

M. Emmanuel Maquet. Madame la ministre de la transition écologique, en me plongeant dans la dernière mouture de la stratégie nationale bas-carbone qui, je le rappelle, est censée être la feuille de route de notre pays pour lutter contre le réchauffement climatique, je suis tombé sur une note des plus intéressantes. Portant le numéro 110 et figurant en page 120 de la version révisée en mars 2020 de ce document, elle nous alerte sur les conséquences de la réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % d'ici 2025 et indique que malgré le développement des énergies renouvelables entrepris par le Gouvernement, « la France serait [...] contrainte de construire jusqu'à une vingtaine de nouvelles centrales à gaz dans les sept prochaines années pour assurer la sécurité d'approvisionnement lors des pointes de consommation, conduisant à une augmentation forte et durable de nos émissions de gaz à effet de serre ».

Madame la ministre, comment pouvez-vous justifier votre politique qui prône la réduction à 50 % du nucléaire et le développement tous azimuts de l'éolien pour lutter contre le réchauffement climatique, alors que vos propres services vous assurent que cette voie n'est tout simplement pas la bonne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Monsieur le député, vous avez de saines lectures ! Je vous recommande de lire également le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie, le prochain rapport annuel World Energy Outlook, publié lui aussi par l'Agence internationale de l'énergie, et le dernier rapport de Réseau de transport d'électricité (RTE), disponible à partir du 25 octobre, qui fait un point actualisé sur nos besoins en électricité et sur la manière d'y répondre. Tous ces rapports concluent, de façon unanime, que la solution pour faire face à nos besoins dans les dix à quinze ans qui viennent, c'est le développement massif des énergies renouvelables.

M. Charles de la Verpillière. Mais non !

Mme Barbara Pompili, ministre . Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les faits et les projections qui le montrent. En plus, le rapport de RTE que je viens d'évoquer précise combien cela coûte et quels sont les avantages et les inconvénients des différents choix possibles.

S'agissant de l'apport du nucléaire, c'est une question à laquelle il faudra évidemment apporter une réponse, mais ne mélangeons pas tout. Tout le monde vous dira que nous ne sommes pas capables de construire un

réacteur nucléaire qui pourra subvenir à nos besoins immédiats avant dix à quinze ans et il nous faut donc, dans cette période intermédiaire, développer toutes les énergies renouvelables : non seulement les éoliennes, monsieur Maquet, mais aussi l'hydraulique, le photovoltaïque, les réseaux de chaleur et toutes les autres énergies dont nous aurons besoin, y compris par exemple le gaz biométhane qu'on pourrait utiliser pour le chauffage des logements.

Voilà la politique énergétique de notre pays. Il ne s'agit pas de suivre des dogmes mais de faire face aux réalités et d'agir avec pragmatisme. Et c'est ce que nous faisons au Gouvernement. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. Fabien Di Filippo. Votre programmation pluriannuelle de l'énergie est irréaliste !

M. le président. La parole est à M. Emmanuel Maquet.

M. Emmanuel Maquet. Je lirai attentivement ces documents, madame la ministre, mais votre réponse ne m'étonne malheureusement pas. Nous avons compris que votre politique ne vise pas à lutter efficacement contre l'urgence climatique, mais cherche essentiellement à débrancher le nucléaire et à développer l'éolien tous azimuts. Pourquoi ne pas rediriger les milliards d'euros de l'éolien vers les autres secteurs de l'énergie afin d'agir sur les vraies causes du réchauffement climatique ? Une telle décision permettrait de redonner du pouvoir d'achat aux Français et de créer de l'emploi local. Quand allons-nous enfin adopter cette écologie de bon sens ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre.

Mme Barbara Pompili, ministre. Si on suit ce que vous dites, monsieur le député, dans dix ans, soit on a un *blackout*, soit on doit utiliser du gaz ou du pétrole. Soyons sérieux, s'il vous plaît ! *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Maquet](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4397

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 octobre 2021](#)